



Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives [PEPS]

Public ciblé

Vous êtes sportif de haut niveau et vous souhaitez poursuivre vos études dans de bonnes conditions. L'IUT de Chalon-sur-Saône et l'Université de Bourgogne vous accueillent et vous aident dans votre projet.

Objectif

Aider l'étudiant sportif de haut niveau dans la réalisation de son projet de "double excellence" projet de formation universitaire et sportif.

Mesures d'accompagnement

- Aide à la pratique : entraînement, préparation physique, compétition.
- Suivi d'études : aménagement des études, suivi de la scolarité, cours de soutien, tutorat.
- Suivi médical : exploration fonctionnelle, contrôle anti dopage
- Logement : aide à l'accès au logement
- Restauration : repas améliorés
- Projet individualisé : entretien avec chaque étudiant du Pôle sur la mise en place de son projet de double excellence

Conditions d'accès

- Etre un étudiant "contraint" dans ses études par des charges liées à la pratique sportive :
- Niveau de compétition
 - Nombre d'entraînements
 - Stages sportifs

Charte d'engagement

L'IUT et le Comité Régional du Sport Universitaire s'engagent à mettre en place leurs mesures d'accompagnement.

L'étudiant s'engage à représenter l'IUT et l'Université dans les compétitions universitaires et les événements médiatiques le concernant.

Contact et informations

Jérémy SEDONI, professeur d'EPS, SUAPS Chalon
Jeremy.sedoni@u-bourgogne.fr / 03 85 42 43 34

